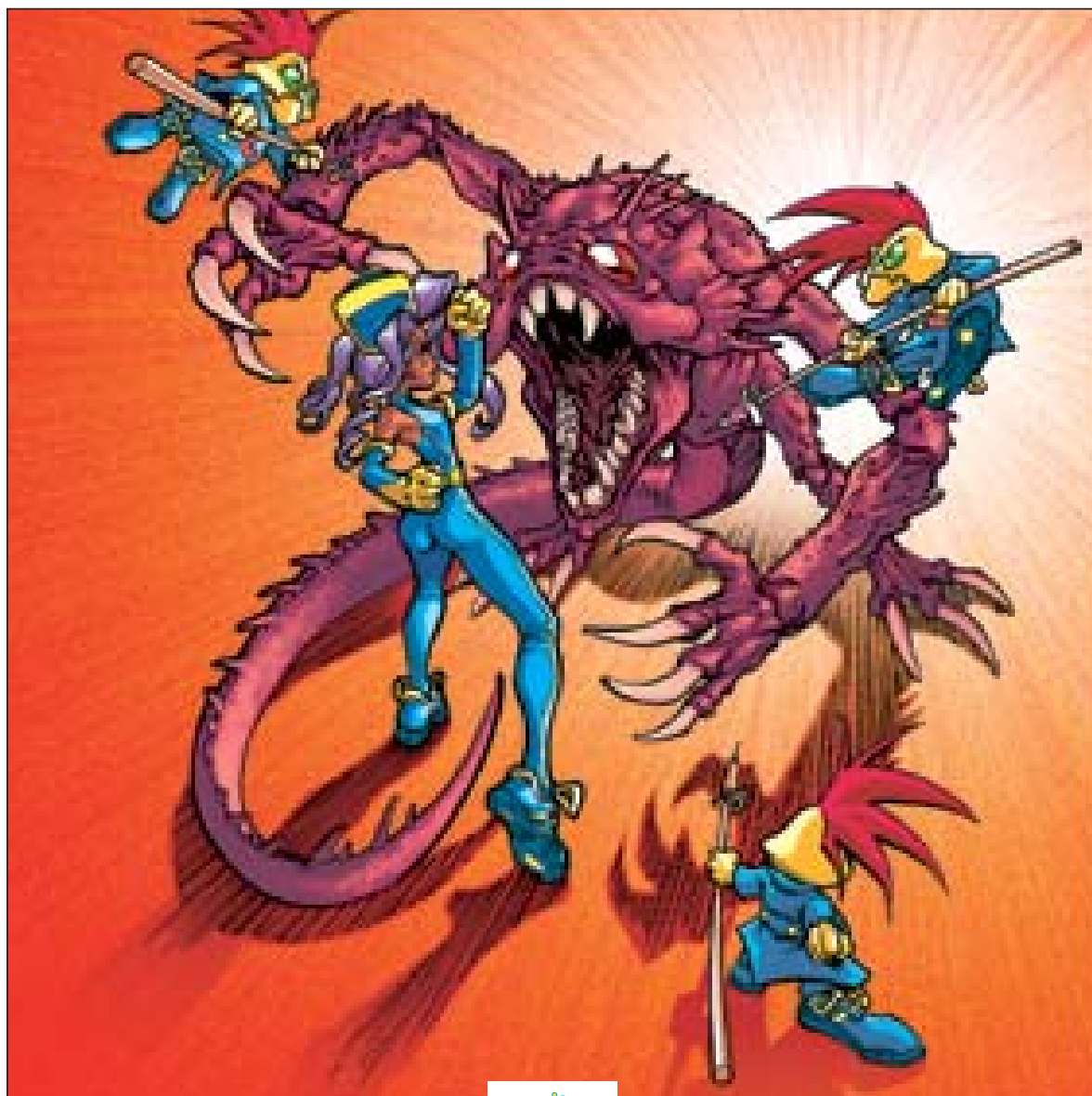


# La *Force* BCG contre la Tuberculose

---



# La Tuberculose

**L**orsqu'un terrien tousse depuis longtemps, a de la fièvre la nuit, transpire et maigrit, il doit consulter son médecin de famille qui pourra demander une radiographie des poumons et refaire un test à la tuberculine.

## **COMMENT PRÉVENIR LA MALADIE ?**

**P**ar la vaccination BCG et sa vérification grâce au test (IDR).

Par une bonne hygiène de vie : aérer les appartements. Être propre. Ne pas cracher partout. Bien oxygéner ses poumons. Bien manger.

## **COMMENT SOIGNER LA MALADIE ?**

**L**orsque la maladie est diagnostiquée, le traitement est simple : il suffit de prendre tous les matins pendant 6 à 9 mois des médicaments, sans presque rien changer à sa vie.

Un malade qui se soigne bien cesse très vite d'être contagieux.

## BK - La force du mal

**C**'est le Bacille de Koch. C'est lui qui donne la maladie. Ce bacille est très résistant. Il se transmet quand le malade tuberculeux tousse ou crache. Il s'attaque surtout aux poumons.



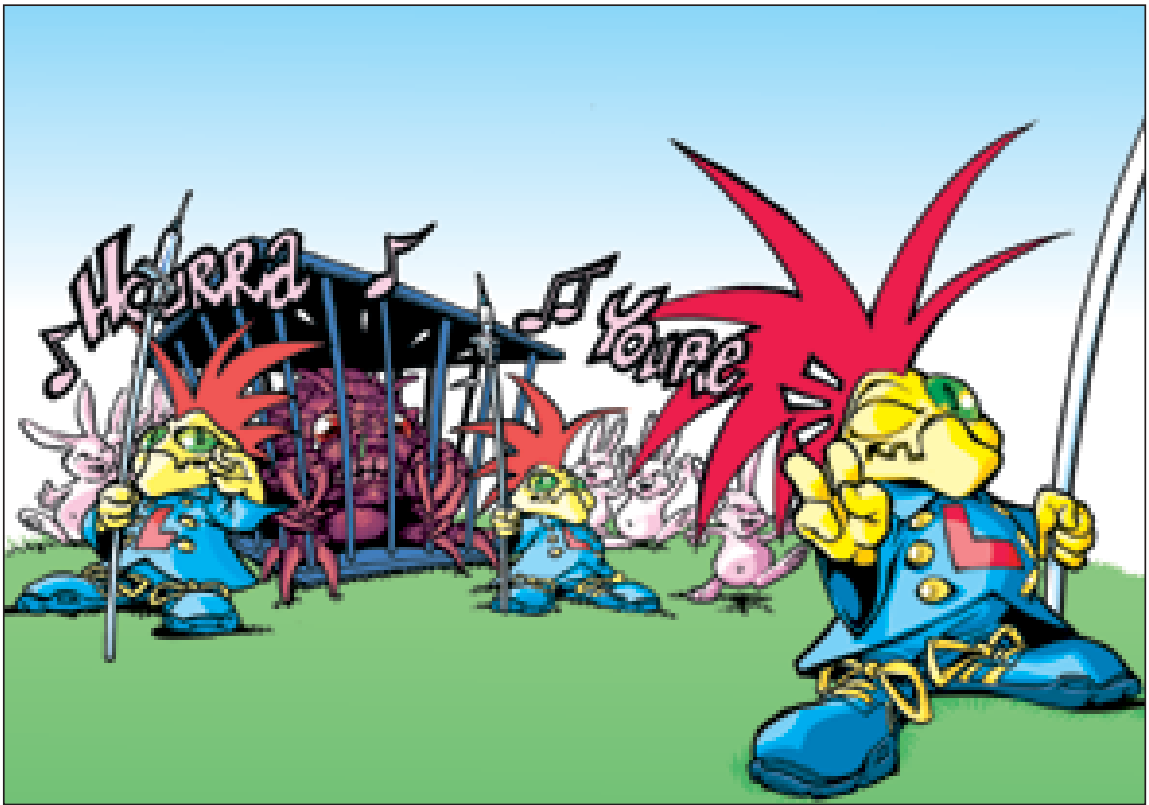
### L'attaque des BK

**D**epuis quelques années, les cas de tuberculose sont en augmentation. C'est dû, en partie, à la grande pauvreté qui rend les gens plus fragile. 7 700 cas de tuberculose ont été déclarés en France en 1996.

# Le BCG - La Force du bien

**L**e vaccin contre la Tuberculose s'appelle le BCG (Bacille Calmette Guérin). Il a été inventé au début du XX<sup>e</sup> siècle par les docteurs Calmette et Guérin. C'est un microbe sans danger pour toi qui oblige ton corps à fabriquer des défenses (les globules blancs). Ces défenses sont capables de lutter contre le mal, le bacille de Koch.





## Les lymphocytes gardiens

**L**orsque tu reçois le test à la tuberculine, sur le bras, les lymphocytes gardiens viendront montrer qu'ils te protègent en formant un petit bouton rouge en 2 à 3 jours : le test est positif.

S'il n'y a pas de petit bouton rouge, le test est négatif, il n'y a donc plus de gardiens. Il faut refaire le vaccin BCG ; (pas plus de 2 fois si le vaccin a été fait par la méthode intradermique).

Un nouveau test tuberculinique sera effectué dans l'année qui suit, pour vérifier que les lymphocytes gardiens font à nouveau leur travail.

La vaccination par le BCG est obligatoire dans toutes les collectivités (l'école par exemple).



Tu viens de recevoir  
une convocation pour vérifier  
ta bonne vaccination  
contre la Tuberculose.  
Le Service de Lutte  
antituberculeuse  
du Département  
t'explique  
sur ce dépliant  
l'utilité de cette  
vaccination.

Service de Lutte antituberculeuse  
de Châlons-en-Champagne  
6, rue Saint Eloi  
51000 Châlons-en-Champagne  
Tél. 03 26 69 40 96

Service de Lutte antituberculeuse  
d'Épernay  
3, rue de Chocatelle  
51331 Épernay cedex  
Tél. 03 26 55 65 33

Service de Lutte antituberculeuse  
de Reims  
45, rue Cognacq Jay  
51100 Reims  
Tél. 03 26 78 76 26



Direction de la solidarité départementale  
2<sup>bis</sup>, rue de Jessaint  
51038 Châlons-en-Champagne cedex